

Bureau du Crefop de Normandie

Compte rendu de la réunion 21 février 2020

Participants :

M. ANQUETIL Eric	FO
M. CHEVALIER Luc	Carif-Oref de Normandie / Crefop
M. CHOULANT Jean-Paul	CFDT
Mme DAUTREY Clarisse	Région Normandie
M. DELAUNAY Philippe	CFTC
Mme DOCAIGNE Patricia	CGT
M. DUFOUR Pascal	U2P
M. FONTAINE Xavier	Rectorat
Mme GUILLAUME Cécile	Carif-Oref de Normandie / Crefop
M. KAROUI Nejib	CFTC
M. LEMARCHAND Denis	Région Normandie / Arom
Mme LEMARCHAND Roseline	U2P
Mme MARION Alexandra	Direccte
M. ROSAY Fabrice	Préfecture de région – Sgar
M. SCELIN Philippe	CPME
Mme SOHIER Emmanuelle	Catalys
Mme THOMAS Véronique	Catalys
M. TURPIN Serge	U2P
M. VARTERESSIAN Olivier	Medef

En l'absence de MM. DURAND et MORIN, M. ROSAY préside le Bureau.

1 - Validation du compte rendu du Bureau du 25 novembre 2019 :

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

2 – Bilan 2019 PIC et PRIC :

Mme DAUTREY présente le bilan 2019 du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (*cf document joint remis sur table*).

En ce qui concerne le dispositif #avenir, Mme DAUTREY souligne qu'un volet « plateaux techniques » (#action) fera l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt prochainement pour compléter cette offre afin de permettre aux stagiaires d'être mis en situation dans un atelier pendant quelques jours.

En réponse à la question de M. CHOULANT concernant le dispositif de formation pour les salariés en insertion, ouvert aux Entreprises à But d'Emploi, Mme DAUTREY précise que les informations et le formulaire de demande en ligne sont accessibles sur le site « parcours-metier.normandie.fr ». Le dispositif cible les EBE, les collectivités, la fonction publique hospitalière et le secteur associatif.

M. VARTERESSIAN souhaite connaître le lien qui sera fait entre le datalab (diapo 7 du document) et les observatoires (des branches, des Opco, de Transitions Pro, du Carif-Oref...). Il souligne l'importance d'une association le plus en amont possible.

Mme DAUTREY répond que ce sujet est en cours de construction. La première étape sur le datalab est d'identifier les besoins de types de données pour faire des choix, mieux acheter et anticiper. Elle confirme que du lien sera fait avec les autres observatoires.

M. CHEVALIER précise que la data va alimenter l'observation. Il faut réfléchir en amont sur les données et leur collecte pour ensuite coordonner l'observation.

M. LEMOUCHEUR signale que des spécialistes présenteront la plateforme Agora lors du séminaire du Crefop afin que chacun en comprenne les enjeux.

Des exemplaires du Bilan qualif 2018 de la Région (premier qualif normand) sont à disposition des membres du Bureau. Mme DAUTREY précise que, dans le volet insertion, la situation en fin de formation est celle des stagiaires entrés en 2018 et que celle à 6 mois après la fin de la formation est calculée sur celle des stagiaires entrés en 2017.

M. VARTERESSIAN remercie Mme DAUTREY pour la présentation du bilan 2019 du PRIC et souligne l'importance de certaines initiatives dont beaucoup donneront leur pleine mesure en 2020.

En réponse à la question de M. ROSAY, M. CHEVALIER précise que l'étude auprès des OF et du secteur offre de formation, en partenariat avec le Carif-Oref, est en cours. Un retour sera fait à la fin du premier trimestre ou au début du suivant pour la partie quantitative et fin du deuxième pour la partie qualitative.

M. le Secrétaire général souhaiterait que cette étude essaie de mesurer la perception du public vis-à-vis du système des formations. Mme DAUTREY répond qu'il ne s'agit pas de l'objet de l'étude qui est l'observation du secteur de la formation. Par contre, ce sujet est abordé avec les bénéficiaires lors des bilans des achats de formations. Le Conseil Régional des Jeunes sera sollicité afin de connaître la perception des jeunes non bénéficiaires sur la formation.

M. ROSAY est convaincu de l'importance de la traçabilité afin d'avoir une vision claire des parcours des personnes.

La parole est confiée à Mme MARION pour la présentation d'un état de réalisation du PIC :

Elle rappelle que le budget du PIC national s'élevait à 15 milliards d'euros (moitié pour la contractualisation du PIC en régions et moitié pour la contractualisation mise en œuvre par l'Etat).

De nombreux dispositifs ont été abondés par des financements du PIC national :

- la garantie jeunes,
- Pacea (Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie),
- prépa compétences,
- les parcours d'intégration par la langue destinés aux réfugiés,
- la création de nouveaux groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification,
- un appui aux structures d'insertion par l'activité économique,
- les dispositifs de Pôle emploi.

En Normandie, les entrées en 2019 dans les dispositifs Région et dans les dispositifs Pôle emploi sont à peu près équivalentes (autour de 20 000 personnes - sources : statistiques communes à tous les dispositifs = personnes inscrites à Pôle emploi). Par rapport à l'année 2018, une progression de 7,6 % est constatée à Pôle emploi et de 25 % au Conseil Régional (+ 13 % dans les autres Conseils Régionaux).

En ce qui concerne les dispositifs Pôle emploi, la part de public non qualifié est de 55 % (71 % pour le Conseil Régional).

La catégorie des seniors est en sous-représentation dans le PIC et le PRIC alors que les jeunes non qualifiés, les habitants des quartiers QPV et les bénéficiaires de l'obligation d'emploi représentent une part plus importante en formation que leur poids dans la demande d'emploi.

Mme MARION énonce les appels à projets nationaux :

- 100 % inclusion, en attente des résultats de la 3^e vague pour laquelle 6 projets normands sont candidats ; la dernière vague est programmée pour septembre 2020,
- Insertion professionnelle des réfugiés ; le projet déposé dans le Calvados est retenu,
- Prépa apprentissage,
- Publics invisibles.

M. DUFOUR demande que les bilans de ces projets soient présentés prochainement aux membres du Crefop afin qu'ils puissent juger de leur efficacité et de leur engagement par rapport aux territoires.

Mme MARION répond qu'il s'agit d'une logique nationale avec une instruction nationale. Le territoire est à peine sollicité pour émettre un avis et n'a pas de résultats (pour l'instant), ce qui pose le problème de la complémentarité et de la cohérence avec le PRIC.

M. ROSAY précise que des éléments sur les publics invisibles et sur l'insertion professionnelle des réfugiés (projets assez récents) seront remontés ultérieurement au niveau régional via les Préfets de département.

Mme MARION souligne la forte implication des partenaires sur le terrain dans la mise en œuvre des appels à projets.

En ce qui concerne l'évaluation par rapport au PRIC, Mme MARION évoque la possibilité de vérifier trimestriellement l'entrée des publics non qualifiés, arrondissement par arrondissement, en regard de la population du territoire, grâce à l'outil mis en place par Pôle emploi et le Carif-Oref.

3 – Présentation PIA 3 régionalisé : volet ingénierie de formations professionnelles et d'offres d'accompagnement innovantes :

M. LEBOUCHER présente cette démarche commune Etat/Région en lien avec la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Cet appel à projets fait partie d'un ensemble du PIA territorialisé de 2017. Deux volets ont déjà été engagés depuis deux ans, l'un dans le domaine de l'innovation et de la recherche et le second, dans celui de l'accompagnement des filières, l'accompagnement économique.

La Banque des Territoires n'étant pas habilitée à lancer des appels à projets pour les collectivités territoriales, il a fallu un cavalier législatif, au titre de la loi Pacte économie, pour l'autoriser à lancer celui-ci.

La convention du troisième volet (l'accompagnement à l'ingénierie de formations professionnelles et d'offres d'accompagnement innovantes) a été signée début février lors du forum des métiers de Rouen. L'appel à projets présenté par M. LEBOUCHER est aujourd'hui diffusé et accessible sur le site de la Caisse des Dépôts (*cf document joint*).

M. ROSAY précise que les dossiers seront examinés pour avis au sein du Crefop.

Pour compléter la présentation de M. LEBOUCHER, M. ROSAY insiste sur le fait que cette action vise à accompagner les dirigeants des entreprises dans l'anticipation des mutations économiques et organisationnelles en encourageant le développement de solutions innovantes.

En réponse à la question de M. VARTERESSIAN, M. ROSAY précise que le délai pour présenter le projet est de deux ans (avec éventuellement une prolongation).

4 – CEP : présentation de l'offre Catalys et présentation de Transitions Pro (leur complémentarité) :

M. CHEVALIER rappelle que le Bureau du Crefop, lors de sa réunion du mois d'octobre, avait émis le souhait de rencontrer l'opérateur choisi.

La parole est donnée à Mmes SOHIER et THOMAS pour la présentation de Catalys et de son offre CEP en Normandie (*cf document joint*).

M. DUFOUR souhaiterait savoir si, en fonction des demandes, des permanences pourraient être envisagées sur certains territoires ruraux.

Mme SOHIER confirme que Catalys s'est engagé à faire évoluer ses implantations territoriales en cas de besoin (si possibilité d'accueil). Elle précise par ailleurs que la Normandie compte actuellement 32 conseillers CEP.

M. CHOULANT présente ensuite les missions essentielles de Transitions Pro (*cf document joint*).

En ce qui concerne le suivi de la mise en œuvre opérationnelle du CEP dans les territoires, Transitions Pro devra demander l'avis du Crefop (commission 2 et/ou Bureau) courant février 2021 avant de remettre son rapport fin mars. D'ici-là, les partenaires sociaux, l'Etat et la Région pourraient échanger avec les cinq opérateurs (Pôle emploi, Cap emploi, Apec, les missions locales et Groupement Evolution) afin de leur faire part de leurs commentaires (points positifs, interrogations ...).

90 % des personnes qui souhaitent entrer dans le dispositif démissionnaire aujourd'hui ont un projet de création d'entreprise. Peu de personnes veulent démissionner pour suivre un parcours de formation.

Transitions Pro compte actuellement 21 ou 22 salariés, la cible étant de 26.

M. LEMOUCHE souligne l'intérêt d'avoir bénéficié de la finesse de présentation des deux opérateurs.

Il insiste sur l'importance de mettre en place toutes les synergies pour éviter les doublons qui existent aujourd'hui : il faudra faire en sorte que les personnes amenées, au niveau local, à renseigner au 1^{er} niveau ou à accompagner comprennent ces organisations (travail du SPRO vers le « SPLO »).

5 – Information sur l'expérimentation du volet formation de Pôle emploi vers les régions :

M. ROSAY présente cette démarche : à l'occasion du congrès des Régions de France du 1^{er} octobre 2019, le Premier Ministre a proposé aux régions d'expérimenter une instance régionale de coordination de l'action de Pôle emploi et des conseils régionaux en matière de formation professionnelle. Huit régions sont candidates à ce jour. Une convention sera prochainement signée entre Pôle emploi, l'Etat et le Conseil Régional et une instance de coordination sera instaurée. Le projet de convention actuel, qui sera retravaillé, prévoit quatre axes de travail :

- Eclairer la décision du Conseil Régional relative à l'autorisation pour Pôle emploi d'acheter des formations collectives, au regard de la stratégie de développement économique et de formation professionnelle de la Région,
- Définir des actions conjointes entre Pôle emploi et le Conseil régional pour rendre plus fluide l'accès à l'information sur la formation et l'inscription à un parcours de développement de compétences,

- Renforcer la qualité des parcours de développement des compétences proposés aux demandeurs d'emploi,
- Coordonner les actions respectives du Conseil Régional et de Pôle emploi en matière d'abondement du compte personnel de formation

M. LEBOUCHER rappelle qu'il s'agit d'une expérimentation sur le champ de la coordination des achats de formation à destination des demandeurs d'emploi.

Il partage l'avis de M. ROSAY sur le fait que la Normandie ne part pas de rien, qu'il existe déjà des accords avec Pôle emploi Normandie. Par contre, d'autres sujets autour du CPF sont intéressants, tels que la proposition de la Caisse des Dépôts de faire une offre de service conjointe.

M. ROSAY insiste sur la volonté du Président de la République, du Premier Ministre et de la Ministre du Travail de ne pas travailler au-delà des quatre axes prévus dans la proposition.

M. SCELIN souhaite savoir si le périmètre intègre seulement la formation ou l'ensemble des prestations financées par Pôle emploi.

M. LEBOUCHER confirme qu'il s'agit en premier lieu de la formation mais que, de manière périphérique, les prestations associées devront être regardées.

M. CHOULANT remercie MM. ROSAY et LEBOUCHER pour les informations transmises. En ce qui concerne la gouvernance, il rappelle qu'une instance paritaire régionale siège à Pôle emploi. Quid de la place des partenaires sociaux dans cette nouvelle gouvernance ?

M. ROSAY précise que Pôle emploi, la Région et l'Etat ne se sont pas encore rencontrés et n'ont donc pas encore évoqué la composition de cette instance.

M. VARTERESSIAN partage l'interrogation de M. CHOULANT quant à la place des partenaires sociaux.

6 – Actualités de l'Agence régionale de l'orientation et des métiers :

M. LEBOUCHER évoque le salon régional de l'orientation et des métiers qui s'est déroulé du 6 au 8 février 2020 à Rouen : 35 000 personnes sont venues durant ces trois jours avec une fréquentation spectaculaire le samedi. Les filières et les branches professionnelles ont fait part de leur grande satisfaction quant à cette manifestation régionale. Les Opco souhaitent dorénavant collaborer à ce salon.

Lors de la dernière Assemblée plénière, le Président MORIN a annoncé la pérennisation de cet évènement.

M. LEBOUCHER précise que des points doivent néanmoins être améliorés : élaborer peut-être des kits préparatoires, réguler les flux...

M. DUFOUR se réjouit de la qualité des jeunes collégiens et lycéens qui sont venus : un travail important a été fait en amont par le Rectorat.

Au-delà de ce salon, M. LEBOUCHER signale que l'accueil du public se poursuit à Rouen au siège de l'Agence. A partir du 1^{er} avril, l'Agence intégrera les activités du numéro gratuit d'information sur l'offre de formation à destination des publics en lien avec le Carif-Oref. Les différents travaux avec les entreprises, les branches et les filières ont débuté.

M. LEBOUCHER rappelle l'expérimentation avec l'Education nationale qui mettra à disposition dix agents (trois conseillers et sept coordonnateurs de territoires qui feront du service public local d'orientation).

En ce qui concerne les entreprises, celles de deux zones expérimentales accepteraient de signer une charte régionale d'engagement RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) : la zone du Citis d'Hérouville-Saint-Clair qui regroupe une douzaine d'entreprises et celle de Louviers qui en regroupe une dizaine. Les entreprises sont prêtes à collaborer aux actions que la Région et ses partenaires mettront en place sur les territoires. Les premières chartes devraient être signées en avril – mai, ce qui permettra de développer le réseau des ambassadeurs métiers.

Les quatre collèges du comité consultatif de l'Agence (EPCI / entreprises, branches et secteurs professionnels / membres du SPRO / les milieux associatifs, associations de parents d'élèves, organisations syndicales) se réuniront dans les prochaines semaines.

Au 1^{er} septembre 2020, l'Agence pourrait compter environ 45 animateurs. La mixité et la diversification des choix professionnels sont des axes prioritaires qui seront des fils rouges de l'agence.

Le siège de l'Agence se situe à Rouen (à l'Atrium).

7 – Information sur la préparation du séminaire du Crefop :

M. CHEVALIER fait un retour sur la première réunion qui s'est déroulée le 11 février et dont l'objet était de définir un périmètre des cibles et des contenus (*cf document transmis préalablement à la réunion et remis sur table*).

M. DUFOUR signale que le groupe de travail a demandé que la question de l'observation liée à la démarche prospective soit abordée lors d'un prochain Bureau.

M. SCELIN souligne l'importance d'avoir un débat sur l'observation au sein du Bureau du Crefop avant de l'évoquer en séminaire.

Il déclare que le séminaire aura pour thème essentiel les acteurs de l'ensemble du champ de la formation et de l'emploi, dont le Crefop qui incarne le quadripartisme. Il propose de mettre en lumière la feuille de route du Crefop afin que l'ensemble du public en ait une bonne compréhension.

8 – Point calendrier du Crefop :

M. DUFOUR informe les membres du Bureau que la première réunion de la sous-commission apprentissage/alternance se réunira le 30 mars à 14 h 30 à Rouen (lieu à définir).

Il rappelle que, sur décision du Bureau, cette sous-commission est fermée. A ce jour, le Carif-Oref a reçu seulement quelques retours de représentants désignés.

M. CHEVALIER annonce qu'un séminaire sur l'apprentissage pourrait être mis en place au second semestre.

9 – Questions diverses :

M. LEBOUCHER signale que le CPRDFOP actualisé sera présenté lors du prochain Comité Plénier du Crefop. Son évaluation à mi-parcours sera effectuée en septembre.

Les partenaires sociaux réitèrent la demande d'un calendrier annuel des instances du Crefop.

En l'absence d'autres questions et de remarques, la séance est levée.